

ensuite, plus récemment, en vue d'assurer la paix en Corée, au Moyen-Orient et en Indochine, ont ajouté à ce prestige. Et ce que nous avons fourni (j'en parlerai tantôt) en vue d'améliorer le niveau d'existence de diverses régions du monde, de même que notre apport pour alléger les souffrances des peuples dans le besoin, ont également permis au Canada de parler avec confiance et avec autorité.

En outre, je pense que nous apportons à l'étude des solutions concernant les problèmes internationaux des qualités particulières que possèdent les Canadiens. Nous sommes les héritiers de la civilisation européenne et je suis enclin à croire, si j'en juge par l'évolution de notre vie nationale, que nous avons une tendance nationale, ou devrais-je dire naturelle, vers le compromis. C'est en quelque sorte un don que nous avons: Nous sommes pénétrés d'un idéalisme qui a été quelque peu modifié par le scepticisme que certains Canadiens éprouvent lorsqu'ils se rendent compte que la solution de tout problème n'est jamais le résultat de miracles mais d'un effort tenace et énergique.

... C'est avec ces pensées encourageantes et stimulantes à la fois que j'entreprends mes nouvelles fonctions de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En pénétrant dans ce domaine, je puis assurer à la Chambre que, tenant compte des bases solides que les divers gouvernements précédents ont posées à nos affaires étrangères, je m'efforcerai de construire à partir de ces bases et, en tant que membre du gouvernement, sous l'égide du premier ministre, je ferai de mon mieux pour ériger à partir de là quelque chose de distinctif et de fructueux.

A ce propos, il est évident que le Canada doit chercher à comprendre les aspirations des autres pays; que le Canada doit s'efforcer de pénétrer les motifs des autres nations, qu'ils soient bons ou mauvais, et travailler en étroite collaboration avec les nations amies. Cependant, les Canadiens doivent penser par eux-mêmes et la politique extérieure du Canada ne devrait pas être le pâle reflet des opinions d'autres pays.

Les Nations Unies

La première mission qui m'a été confiée après ma nomination au Cabinet a été de me rendre aux Nations Unies. C'était, je pense, un excellent début pour moi, parce que j'ai pu ainsi étudier immédiatement dès les premiers jours de ma carrière politique et diplomatique, le mécanisme, les aspirations et les buts de ce vaste organisme.

J'ai pu constater, aux Nations Unies, une certaine curiosité au sujet de l'attitude que le nouveau gouvernement allait adopter à l'égard de l'Organisation; et je ne saurais mieux exposer le point de vue du gouvernement qu'en répétant à la Chambre les paroles que le premier ministre a prononcées à l'Assemblée générale, le 3 septembre 1957. Il a en effet déclaré: "Le Canada conserve la même attitude qu'il a eue depuis avril 1945, avec, je veux le souligner ici, l'appui du parti maintenant au pouvoir. En ce qui concerne le Canada, l'appui aux Nations Unies constitue la pierre angulaire de sa politique étrangère. Nous estimons que les Nations Unies deviendront plus fortes, parce qu'elles représentent la lutte inévitable des nations pour mettre de l'ordre dans leurs relations ainsi que le désir profond de l'humanité de travailler pour atteindre la paix et la justice." Voilà l'attitude de notre pays à l'égard des Nations Unies.